

**LOI TRAVAIL, RÉFORME DES COLLÈGES, LYCÉES, SALAIRES :**

**MÊME MÉPRIS, MÊMES COMBATS !**

**TOUTES ET TOUS DANS L'ACTION LE 17 MAI,**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 19 MAI !**

Avec l'intersyndicale interprofessionnelle, le SNES-FSU appelle la semaine prochaine à deux journées d'actions mardi 17 et jeudi 19 mai sur une plate-forme alliant la lutte contre la loi travail et la défense des salariés et de leurs conditions de travail, avec les combats du 2<sup>nd</sup> degré : réforme du collège, bilan et remise à plat de la réforme Chatel des lycées, revalorisation des salaires et des carrières. Loi travail, politique éducative : même mépris du gouvernement (49-3 et décret collège publié au soir d'une grève majoritaire le 19 mai 2015), même combat : la priorité à la jeunesse, promesse du quinquennat tombée dans l'oubli ! Quel type d'éducation avec les réformes collège et lycée, quels moyens pour revaloriser la profession (conditions d'exercice et rémunération), quel avenir pour la jeunesse avec la loi travail, tels sont les enjeux !

Le SNES-FSU appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser le mardi 17 en participant le plus largement possible aux manifestations (un préavis de grève est déposé).

**Le jeudi 19 mai le SNES-FSU appelle les personnels à la grève** comme ce sera le cas dans de nombreux autres secteurs ; la convergence des luttes sectorielles et de l'action contre la loi travail doit permettre d'amplifier la mobilisation et de faire reculer le gouvernement.

**Le 19 mai 2016 marque aussi le premier anniversaire de la lutte contre la réforme du collège.** Face à un gouvernement usant sans se lasser du passage en force, la bataille menée avec persévérance et ténacité a permis de gripper la réforme : la préparation de la rentrée a pris du retard, plus personne ne vante la qualité des formations imposées aux personnels ni ne croit à la mise en place de l'AP et des EPI tels que prévus sur le papier. **Cette réforme n'est pas celle qu'il fallait.** Elle n'est pas non plus celle qu'elle prétend être : elle n'aidera pas les élèves à mieux réussir, risquant même de mettre les plus fragiles encore plus en difficulté. Elle constitue aussi pour les personnels que nous sommes une inutile source de complication des métiers, un encadrement renforcé, toujours plus tatillon et prescriptif de notre activité. Elle met en danger ou dénature nombre de disciplines scolaires. Il est nécessaire de poursuivre l'action pour son abrogation.

**Rien n'est joué, 49-3 ou pas, décret collège publié ou pas, souvenons-nous du CPE adopté par 49-3 et abrogé dans la foulée. Nous ne pouvons pas accepter le projet de société que dessine aujourd'hui la politique gouvernementale. Ne lâchons rien !**

## MANIFESTATIONS



**MARDI 17 MAI**

**JEUDI 19 MAI**